

Enfin ça bouge (et dans le bon sens)

L'appel d'offre de la DRE pour la mise en place de protections phoniques sur l'A27 a enfin été publié au BOAMP les 23 et 28 juin 2007.

Les entreprises doivent répondre pour le 13 juillet.

Le calendrier annoncé le 14/12/2006 en réunion publique y est confirmé :

- les décisions financières doivent être prises par les financeurs avant fin 2007
- l'inscription au budget doit être fait courant 2008
- la déclaration d'utilité publique et les réservations foncières doivent suivre et les travaux doivent commencer début 2009.

Les objectifs annoncés sont les plus exigeants au sens de la réglementation (60 dBA le jour, 55 dBA la nuit)

Le cahier des charges annexé à l'appel d'offre correspond bien aux annonces. Il est disponible pour examen à l'association qui se l'est procuré.

Le bureau de l'association suit de très près les opérations et a contacté notre député, M. Lazaro, pour appuyer notre demande d'être régulièrement associés aux études. Son accueil a été très favorable.

Après les promesses et le manque d'éléments concrets sur le déroulement des opérations depuis la réunion publique de décembre 2006, le bureau se réjouit enfin de constater du concret et prends acte d'un début d'action tangible des services publics qui respecte les engagements de M. le Préfet.

Il s'agit maintenant de suivre les études et participer à l'élaboration des solutions à mettre en œuvre qui répondent aux souhaits légitimes des riverains : diminuer sensiblement les nuisances sonores subies au quotidien.

A suivre..... Pour transformer des souhaits en réalisations concrètes le plus rapidement possible. Des obstacles subsistent probablement, mais la volonté d'aboutir à une solution semble au rendez-vous ... charge à tous de la rendre acceptable par toutes les parties.

Le contexte actuel le laisse espérer.

Le soutien des adhérents reste toujours aussi indispensable pour légitimer l'action du Président et du bureau.